

M. Baron a fait remarquer aussi que le salaire moyen par heure dans l'industrie des textiles est moins élevé que dans tout le groupe des industries manufacturières, sauf l'industrie du cuir et du tabac, dans laquelle il est plus bas par une fraction.

Sur la question de la rareté de la main-d'œuvre et des absences injustifiées du travail, M. Baron a rendu le même témoignage que M. Gaston-H. Ledoux, président de la Fédération N. C. du Textile Inc., Granby (P.Q.).

#### AUGMENTATIONS DE PRIX APPARENTÉES À L'ACQUISITION ET AU REFUS DE VENTE DE MARCHANDISES

La troisième directive contenue dans ses ordres de renvoi enjoignait au Comité d'enquêter sur "les augmentations de prix causées par l'acquisition, l'accumulation ou le refus de vente, par toutes personnes, sociétés ou corporations, de toutes marchandises au delà des quantités raisonnablement requises pour les fins ordinaires de leurs affaires.

Les augmentations de prix résultant de ces causes représentent un cas spécial de la classe générale dont il a été question dans la section antérieure. Au cours de son enquête, le Comité n'a pas jugé praticable d'isoler les causes des augmentations de prix en catégories absolues. L'expérience a indiqué qu'il fallait étudier toutes les causes possibles par rapport à chaque question de prix augmentés.

L'acquisition et le refus de vente de marchandises pourraient revêtir plusieurs formes dans l'économie complexe canadienne. La pratique pourrait varier de l'accumulation de quelques centaines de livres d'un produit rare aux mains d'un particulier au soi-disant "accapement" de stocks dans les grands marchés de denrées. Ce serait un travail difficile et dans une large mesure stérile que de tenter d'embrasser toutes les formes que de telles actions pourraient prendre.

On peut établir une distinction générale entre les cas d'accumulation et de refus de vente. Dans un cas, on refuse de vendre des approvisionnements dans l'attente d'une augmentation des cours et du gain qui en résulte, ce que l'on appelle parfois de la spéculation. Dans le second cas, des approvisionnements appréciables sont acquis et retenus afin de faire hausser le cours; on qualifie ordinairement de telles démarches d'"accapement".

Au moins deux des denrées sur lesquelles le Comité a enquêté ne se prêtent pas à l'emmagasiner, à savoir, le pain et certaines sortes de légumes. À cause de cela, nulle tentative n'a été faite d'établir des rapports entre les prix et l'acquisition ou l'accumulation de ces articles.

#### *Spéculation*

Nous avons entendu un grand nombre de témoignages concernant les opérations de la Bourse des denrées de Montréal relativement au beurre.

Nous avons demandé à M. K. H. Olive, président de la compagnie *Olive & Dorion, Limited*, et président de la Bourse canadienne des denrées, Montréal, de nous décrire les opérations de la Bourse des denrées. Aux pages 39 et 40 du fascicule n° 35 des Témoignages, le témoin a fait la déclaration suivante: "D'abord, la Bourse canadienne des denrées est un organisme qui permet aux acheteurs et vendeurs de se rencontrer et d'exprimer leurs vues sur le commerce du produit en cause. C'est un marché ouvert, comparativement à ce que je pourrais peut-être appeler "le marché à huis clos, lequel, d'après mon expérience dans les affaires, ne constitue pas la meilleure méthode. Je me rappelle très bien les évé-